



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

APPEL A PROJET

PROTOTYPES

LOT CADRE DE VIE¹ DES IMMEUBLES A VIVRE BOIS

CHAPITRE 1 – CONTEXTE & ENJEU DE L'APPEL A PROJET

Les lauréats des concours ADIVBOIS des immeubles à VIVRE BOIS entrent en phase opérationnelle pour la partie du lot « *cadre de vie* » ; du second œuvre à l'objet.

Cette phase s'inscrit dans l'action **8.2 du plan ADIVBOIS²** - Prototypes & Démonstrateurs – et dans une approche plus globale comprenant l'accompagnement et le suivi des projets lauréats.

L'enjeu de l'appel à projet est de réaliser dans cette seconde phase une conceptualisation et un prototypage générique à l'échelle 1 des projets lauréats les plus représentatifs analysés par la commission ADM³ qui ont esquissé des principes du « *lot cadre de vie* ».

Ces prototypes génériques permettront de démontrer la faisabilité industrielle et économique à l'échelle 1 des principes du lot « *cadre de vie* » ainsi que la création de valeur ajoutée (sociétale et de l'art d'habiter au XXI^e siècle, patrimoniale, business model), la valorisation de la production française⁴ de l'ameublement/agencement et l'emploi des essences de bois françaises (résineux, feuillus).

Les prototypes seront exposés lors d'un salon professionnel au second semestre 2018.

¹ Dans cet appel à projet, le périmètre du lot cadre de vie comprend l'aménagement intérieur et l'ameublement jusqu'au second œuvre interface (CET interface, CEA).

² Pour plus d'informations sur l'action collective, consultez le site : <http://www.adivbois.org/>

³ ADM : Architecture Design Marketing

⁴ Un certificat de production française sera exigé pour le prototype avec un engagement de réalisation de série en France.

CHAPITRE 2 – OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJET & FINANCEMENT

Les objectifs de cet appel à projet vont permettre de:

- ❑ **faire émerger des solutions concrètes et génériques** pour les industriels ;
- ❑ **constituer des fondamentaux du catalogue de solutions** (cf : guide de recommandation architecture design cadre de vie, arguments commerciaux, etc) **pour le lot cadre de vie** en relation étroite avec la structure et les équipes de conception (architecte/designers) ;
- ❑ **constituer des équipes « lot cadre de vie »** (cf : agenceur intégrateur avec un réseau de compétences industrielles (cf : sous la forme de cluster), de conception architecte & designer, etc).
- ❑ **apporter des arguments marketing et business model** pour les décideurs et les maitres d'ouvrage ;

L'accompagnement financier apporté par ADIVbois sera réparti par la commission Architecture Design Marketing en fonction des projets sélectionnés par le jury, de leur pertinence et du budget global alloué pour cette action de prototypage.

CHAPITRE 3 – DESCRIPTION DE L'APPEL A PROJET

Sélectionnés parmi les lauréats les plus pertinents du concours ADIVbois, les équipes candidates seront attendues sur **la conceptualisation et la mise en œuvre des prototypes génériques à l'échelle 1 des principes du « lot cadre de vie », des scénarios expérientiels de la vie quotidienne autour de nouveaux usages et des unités de vie adaptées aux attentes des modes de vie d'aujourd'hui et de demain.**

Les **principes du lot cadre de vie** se structurent autour des points suivants :

- ❑ **Process & organisation.** Constituer des équipes pluridisciplinaires comme un écosystème complet (agenceur intégrateur tous corps d'état, architecte, designers, etc), structure et cadre de vie capable d'élaborer la grammaire architecturale & design, les solutions pour les innovations sociétales, les changements des modes de vie et environnementaux.
- ❑ **Articulation entre le cadre bâti et la structure.** Définir les éléments du lot cadre de vie (du second œuvre à l'objet). Penser le point fixe et la liberté des unités de vie jusqu'à l'objet. Faire émerger les nouveaux concepts y répondant (cf : cloisons⁵ dites intelligentes/multifonction, plan libre, la 5° pièce, etc). Travailler la mixité des matériaux (structurelle vs revêtements) pour apporter une différenciation, un gain et une valeur ajoutée : bois/béton, bois/acier, bois/résines, bois translucides/bois transformés (un rythme spatial, une écriture).
- ❑ **Réglementation et solutions entre cadre de vie et cadre bâti.** Identifier les solutions des points de vigilances et l'apport de solutions: cloisons/plafonds, cloison/plancher, liaison menuiserie/enveloppe, liaison gaine technique/plancher/points d'eau « flottant », articulation avec les questions techniques (feu, acoustique, eau, thermique). Organiser les solutions intégrées/réversibles et/ou catalogue connexes à la structuration des espaces sans avoir une fonction structurelles (revêtements, microarchitectures, cloisonnements, meubles intégrés, objets, éclairages, etc).
- ❑ **Processus industriel avec des logiques paramétrables.** Construire une bibliothèque de solutions et de composants similaires et industrialisables avec une logique paramétrables (dimension, matière, finition, numérique). Envisager les systèmes d'édition, reproductible, préfabriqué, assemblé et démontable favorisant la maintenance, le démontage et le recyclage en fin de vie, et des composants communs.

⁵ Fonctions cloisons : ranger, isoler, séparer/acoustique, fixer, appuyer, réaménager/réaffecter/structurer

- ❑ **Argumentaires économique et durables.** Dégager des ratios de telle sorte à nourrir le modèle économique du lot cadre de vie (périmètre 1 à 4) qui pourrait se décliner quelques soient les projets immobiliers. Construire les argumentaires économiques et durables du lot cadre de vie. Intégrer les changements de modes de vie dans la pérennité économique et industrielle en phase avec les résultats des études pilotées par la commission Architecture Design Marketing⁶.

CHAPITRE 4 – MODALITE DE PARTICIPATION

Le présent appel à projet s'adresse aux professionnels des filières de la construction et de l'ameublement impliqués dans le cadre de vie, du second œuvre à l'objet.

Les entreprises ciblées sont les agences intégrateurs tous corps d'état entourés de compétences complémentaires comme agences de design et d'architecture, associations et collectifs de créatifs, bureaux d'études techniques, etc.

Les groupements d'entreprises et de créatifs autour d'un agenceur intégrateur tout corps d'état seront appréciés.

CHAPITRE 5 – LIVRABLES ATTENDUS

Les informations que le candidat devra fournir sont:

- ❑ **Constitution de l'équipe et son organisation :** nom du fabricant mandataire et ses références, description de l'équipe et ses principales références ;
- ❑ **Méthodologie envisagée de l'idée au prototype :**
 - analyse de l'enjeu et des objectifs de l'appel à projet ;
 - présentation des solutions envisagées et les axes à développer.
- ❑ **Liste prévisionnelle et calendrier des livrables en lien avec la méthodologie :** prototypes, maquette numérique, croquis, dessins, etc.
- ❑ **Budget estimatif** de la réalisation de solutions prototypées.

CHAPITRE 6 – CRITERES DE SELECTION

Conjointement à la proposition financière, le candidat choisi pour réaliser le ou les prototypes devra répondre aux critères suivants :

- ❑ Prouver une capacité à **travailler en mode collaboratif par la constitution d'une équipe de conception-réalisation « cadre de vie ».**
- ❑ Avoir une **approche méthodologique pertinente** où les enjeux sont autant dans l'innovation et le design, l'architecture et l'ameublement que dans le développement d'une économie industrielle et la capitalisation de l'imaginaire sociétal et culturel émergent.

⁶ « Etude qualitative et quantitative de perception des immeubles à vivre Bois » auprès d'un panel représentative des français, Sorgem. « Etude qualitative de perception auprès des Maitres d'Ouvrage », Jean-Marc Mornas. « Etude des usages », FCBA. « Le manifeste des immeubles à Vivre Bois » par un collectif autour de Pascal Gontier, architecte. « Le modèle économique des Immeubles à Vivre Bois », Gingko 21.

- ❑ Etre **pertinent, créatif et innovant** tout en prenant en compte la **contrainte budgétaire et technique**, la complexité de la filière ; saisir le potentiel que recèlent ce (s) prototypes et l'opportunité de mettre en œuvre des solutions génériques pour la filière industrielle de l'ameublement.
- ❑ Avoir **une connaissance de la filière bois française, de l'architecture et du design, de la construction et de l'ameublement. Au moins un des membres devra avoir été lauréat aux concours des Immeubles à Vivre Bois ADIVbois.**
- ❑ **Garantir une production française pour le prototypage et la série avec la ressource bois française, et identifier les partenaires industrielles.**

CHAPITRE 7 - CALENDRIER

Les échéances sont : 15 février 2018 remise des projet à la phase APS (avant projet sommaire), 31 Mai 2018 remise des projets à la phase APD (Avant projet définitive), présentation et livraison à Paris des prototypes le 10 septembre 2018 pour un salon professionnel dont l'adresse sera communiquée ultérieurement.

CHAPITRE 8 - INFORMATION COMPLEMENTAIRES

1/ Les offres sont à adresser à :

CODIFAB
120 avenue Ledru Rollin
75 011 Paris

- en version papier : seul le texte faisant foi au **plus tard vendredi 15 décembre 2017 à midi (12h)**

- en parallèle en version numérique à info@advibois.org

2/ les **dossiers lauréats sont consultables** au siège d'ADIVBois, au 120 avenue Ledru Rollin, 75 011 Paris

3/ Vous pouvez obtenir **tout renseignement utile** auprès de :

Marie-Cécile Pinson, AMO Architecture Design Marketing

Contact email : mariececile.pinson@wanadoo.fr

Portable : + 33 6 83 03 01 92